

Faites-moi lire, SVP!



PB-PP | BC 1757  
BELGIË - BELGIQUE

Courcelles 1  
N° d'agrégation : P 202127

# Nouvelles

## Mensuel de l'ASBL « Le Progrès »

(pas de parution en juillet) – Dépôt : 6180 Courcelles  
Publication réalisée avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Éditeur responsable : Robert Tangre  
**Rue Julien Lahaut, 11 – 6020 Dampremy**  
Tél. : 071 30 39 12  
Fax : 071 30 58 30  
E-mail : robert.tangre@gmail.com  
Banque : BE17 0682 0138 1121

## Nouvelles

n° 251 – décembre 2021

### Histoire

Armée belge des partisans armés  
(suite LXXX)

Hallali

Le pont d'Esneux.

Frans Michiels

La brigade des empoisonnés  
volontaires

### Société.

Migration : les « hébergeurs » sont  
acquittés

Contre l'obsolescence ...

Le fisc réclame 380 millions d'euros  
à Delhaize

Pandora Papers : ...

Proposition de loi : le MR veut ...

### Débat

Ce que les communistes ont à offrir  
à la gauche

### Libres propos

Les concepteurs d'engins de mort ...



Photo Robert Tangre

## HISTOIRE

### Armée belge des partisans armés (suite LXXX)

Hallali



Le commandant Baligand, en route pour les Ardennes, venait de laisser Hemptinne à sa gauche. Il pédalait tranquillement, sans avoir l'air de remarquer les convois plus ou moins délabrés qui se pressaient vers l'Est. Entre deux groupes de véhicules disparates, une poignée de fantassins, le col déboutonné, traînant des pieds, jetant en passant un regard de mauvais augure au cycliste bon enfant ...

Baligand, fort de sa carte rexiste, ne s'en inquiétait pas du tout. Néanmoins, après son expérience d'Haversin, il avait pris soin de dissimuler son sauf-conduit dans le cadre de son vélo...

Attention ! Un tournant ... Une demi-douzaine d'Allemands grimpaient la côte... La moitié d'entre eux poussaient des vélos. Les autres haletaient sous le soleil. Leurs armes ballotaient lamentablement sur leur dos ou sur leur poitrine. Pourtant le route était belle ... L'air brassé fouettait agréablement le visage du P.A.

« Halte ! »

Pied à terre, Baligand sortit son portefeuille, exhiba sa carte d'identité. Un boche baragouinant le français la dédaigna...

« Nein, nein, nix papier... Mais il posa la main sur le guidon de la bécane et acheva sur un ton autoritaire : Vélo ! »

Les papiers n'intéressaient pas les fuyards ; ils n'en voulaient que la bicyclette. Déjà le voleur avait les deux mains sur les poignées. Notre ami s'accrocha à son bien : « Hé là ... Minute ! ».

Sous le regard ahuri des boches qui n'y comprenaient rien, il prit une clef, desserra un écrou, enleva la selle, retira du tube la carte magique et la présenta fritz.

« Regardez ça : je cache ce papier parce que la région est infestée de terroristes ... Vous pouvez lire ? Propagandiste-recruteur ! »

Et Baligand attendit fièrement le respectueux claquement de talons que son merveilleux laissez-passer lui rapportait habituellement.

Le boche jeta sur le papier un regard dédaigneux en grognant longuement puis siffla dans une moue de mépris : « Wehrmacht kaput ! Plus nécessaire propagande. »

Il rendit au partisan le papier déprécié puis, satisfait, il enfourcha le vélo.

C'était sur la fin du mois d'août 1944, le mois des coups de théâtre fabuleux. Après des semaines de piétinement en Normandie, les armées alliées bondissaient à travers la France. Les regards attachés depuis si longtemps sur les noms désormais historiques : Caen, Mortain, Avranches, Falaise, Cherbourg, avaient peine à suivre l'avance américaine.

Celle-ci avait débuté par l'entrée de Patton, à Rennes alors que l'on s'attendait toujours aux descriptions de combats titanesques à proximité de la côte. Puis on parla de Laval, de Mayenne, de Paris ! Paris dont on apprit le soulèvement dans une exaltation générale, l'arrivée des blindés de Leclercq, l'entrée triomphale du général de Gaulle.

Les pays, encore sous la botte hitlérienne frémissaient dans une atmosphère de victoire, de délivrance.

« Les alliés sont à Soisson, clamait le speaker de la radio anglaise ; 300 000 prisonniers depuis le 6 juin ! Reims ... Laon ! Les Russes tiennent tout le delta du Danube et s'emparent de Constantza... Les Car



*Oradour-sur-Glane*

pathes sont franchies ... En Estonie, l'Armée rouge est à 12 km de Valka ! ... Dans le Midi, le Rhône est franchi. Auxerre est libérée par les F.F.I. Le général Eisenhower lance une proclamation au maquis belge l'invitant à imiter le maquis français dès que l'ordre lui en serait donné. »

Et soudain, un coup de foudre, la nouvelle nous parvint : les chars de Patton venaient d'atteindre la Meuse aux environs de Mézières !

Nos routes étaient encombrées de milliers de véhicules refluant vers la frontière ; c'était la débâcle ... Les drapeaux commençaient à sortir de leurs cachettes. Dans certaines maisons, on découpait fébrilement un drap de lit... Il y eut bientôt pénurie de teintures rouge, jaune et noire... Les rexistes, affolés et abandonnés à leur sort par leurs maîtres en uniforme, réquisitionnaient hâtivement l'un ou l'autre véhicule pour suivre la horde en déroute...

Cependant chez les partisans, les préparatifs se poursuivaient activement dans l'attente du grand jour. Le commandant Baligand, enfin parvenu à destination malgré sa mauvaise rencontre sur la route de Hemptinne, réunit en hâte l'Etat-Major du secteur ardennais car l'arrivée de Patton sur la Meuse ap-

portait une impulsion nouvelle au branle-bas. La situation changeait de jour en jour, d'heure en heure.

L'avis de chaque chef de groupe fut sérieusement discuté et on en arriva à la conclusion : « D'après les positions atteintes par les Alliés, il était probable que ceux-ci se proposaient de traverser les Ardennes en direction de Liège et, de là, suivre le cours de la Meuse jusqu'en Hollande, peut-être même jusqu'à la mer en vue d'envelopper dans un gigantesque coup de filet toutes les troupes allemandes se traînant péniblement en Belgique et dans la pointe nord-ouest de la France. A leur tour, les Américains allaient sans doute rompre le front adverse en passant par Sedan. »

Les commandants des troupes répartis depuis la frontière française jusqu'à Liège reçurent des ordres précis : se renseigner d'heure en heure et rendre compte des faits nouveaux dont ils pourraient avoir connaissance.

Les opérations pouvaient être commencées selon l'initiative de chacun mais sans dépasser les limites du plan général. Il s'agissait de ne pas s'attaquer à la légère aux effectifs trop nombreux et toujours bien organisés qui suivaient les routes de première importance. C'eut été courir au-devant d'un massacre inutile. Qu'auraient pu faire une trentaine de



mitraillettes contre une compagnie de chars ? Quelle chance pouvait avoir le plus valeureux P.A. armé d'un 6/35 en face d'une auto blindée ? Et puis les représailles contre la population civile étaient à craindre. On sait que ces démonstrations étaient le jeu favori des Allemands : massacrer froidement femmes, enfants, vieillards et raser un village pour venger la mort d'un des leurs tué au combat. Le plus sanglant exemple de cette monstruosité est celui d'Oradour-sur-Glane, en France où un millier de civils furent exterminés.

En conséquence, il fut décidé de commencer par l'occupant de petits villages perdus çà et là de part et d'autre des grand 'routes. Celles-ci se trouvaient ainsi sous le contrôle de nos hommes qui, selon l'occasion et la nécessité, pourraient y effectuer quelque raid : abattre des arbres, faire sauter un aqueduc, repérer un endroit miné, harceler un groupe isolé ... en un mot, ralentir les mouvements de l'ennemi, contrarier ses plans, l'affaiblir dans la mesure du possible. Baligand et son état-major se rendirent au camp le plus proche A peine quelques paroles furent-elles échangées que le chef du camp demanda à brûle-pourpoint : « Peut-on y aller ? »

En réponse, on lui transmet l'ordre dont nous venons de parler. Une clameur d'enthousiasme s'éleva spontanément, répercutée cent fois par les arbres géants, témoins de tant de patience, d'entêtement, d'audace. Les hommes trépignaient, brandissaient leurs armes et lançaient aux échos ce grand cri de soulagement, leur acte de foi, de résolution et de sacrifice : « On peut y aller ! » Ils y allèrent de tout cœur ! Le camp fut rapidement levé et la petite

troupe s'ébranla, courant vers le dénouement de son épopée.

L'expédition commença par un coup de maître. Sur la grand 'route de Saint-Hubert à La Roche, non loin de Champlon, une colonne allemande cheminait ... Cortège pittoresque s'il en fut : petits chariots tirés par de maigres chevaux harassés, camions lourds traînant au pas d'homme quelques remorques craquant sous le butin d'un dernier pillage... Se faufilant dans tout cela, une douzaine de cyclistes ayant mis pied à terre poussant paresseusement leurs vélos. En tout, une centaine d'hommes s'enfonçaient dans le filet que venait de leur tendre les partisans.

Ceux-ci au nombre de quatre-vingts, bien à couvert, attendaient que l'ennemi se fut entièrement engagé entre les deux lignes de tirailleurs... Au signal, toutes les armes crépitèrent à la fois. Les grenades voltigeaient deux secondes dans l'air et tombaient dans un bouillonnement de flammes, de fumée et de poussière. Un vacarme infernal, une panique sans nom ... ! Un tourbillon d'hommes et de chevaux, un bruit de ferraille, des cris d'épouvante et de haine, des ordres incompris ou qu'on n'écoutait plus ...

A peine commencé, le massacre s'acheva. Seuls survivaient quelques Allemands qui avaient eu le temps de se terrer dans les fossés ou derrière un blindage. On les emmena au camp.

Les P.A. firent une ample moisson d'armes et de munitions. Ce qui ne pouvait être emporté était détruit. Puis les patriotes occupèrent le village et se tinrent prêts pour de nouvelles opérations.

## Nouvelles

Le 4 septembre, Baligand partit très tôt le matin en direction de Liège afin de rencontrer là-bas, le commandant de Corps de la région. Accompagné de sa fidèle secrétaire, le chef s'était muni d'un poste récepteur portatif.

A Petit-Han, nos patriotes s'arrêtèrent chez un partisan afin de se restaurer. Ils profitèrent de ce repos pour capter une émission radiophonique. Quelle ne fut pas leur stupeur en apprenant que les alliés, après avoir dépassé Bruxelles, continuaient leur avance vers Liège. Et Patton était toujours sur la Meuse à Sedan !

Ce communiqué réduisit à néant l'idée que les partisans s'étaient faite sur la stratégie alliée. Ainsi donc, il ne pouvait être question d'une percée dans les Ardennes ! Au contraire, les armées libératrices avaient foncé directement plus au nord.

Et pourtant, on annonçait encore des combats aux environs de Compiègne. Les plans des P.A. se trouvaient entièrement bouleversés. De nouvelles instructions devaient être données immédiatement. Malgré l'ignorance dans laquelle on les laissait, les maquisards s'appliquèrent à dessiner une autre manœuvre.

Ordre fut donné de continuer la guérilla mais de se tenir prêt pour un mouvement de plus grande envergure. Dare-dare, Baligand partit pour Liège où, prévoyait-il, l'ennemi tenterait l'ultime résistance... Quittant les routes, parfois, pour emprunter un sentier ou même une voie ferrée afin de profiter d'un raccourci, le chef et sa secrétaire affrontaient toutes

les embûches.

Aux environs de Trois-Ponts, sur la grand 'route de Liège, nos patriotes virent trois hommes sortir d'un fossé à trois ou quatre cents mètres en avant. Sommes de s'arrêter, ils s'aperçurent qu'ils avaient affaire à trois P.A. en reconnaissance. Le groupe dont ceux-ci faisaient partie avait déjà nettoyé quelques postes d'observation dans la contrée. Et aussi avec quels moyens ! Les trois éclaireurs n'avaient qu'un revolver pour tout armement.

En arrivant à Angleur, Baligand trouva la population en effervescence : « On annonçait l'entrée des Américains à Seraing » ! Notre homme se dit que si la nouvelle se confirmait, il ne trouverait personne à Liège. Néanmoins, il poursuivit sa route.

A Liège, le commandant se rendit directement chez un camarade de régiment dont il avait retenu la maison longtemps d'avance. En bon patriote, l'homme tint parole et Baligand établit chez lui son P.C. Il commença par installer son poste de radio puis envoya sa secrétaire à la recherche de J ... G ... commandant du Corps de Liège.

Le mardi 4 septembre, de grand matin, G ... et Baligand étaient en contact. L'échange d'ordres et de rapports se fit aussitôt. Une armée de 1500 à 2000 hommes étaient prêts pour le soulèvement. Le mercredi soir, le nettoyage de la rive gauche de la Meuse commença. Il se termina le jeudi matin et, dans la soirée, les Américains, à leur arrivée trouvèrent le champ libre.



**Vue générale d'Esneux**

Les alliés s'établirent sur les hauteurs qui dominent la ville car les Allemands occupaient toujours la rive droite sur un plan délimité par L'Ourthe et la Meuse, de la Chartreuse à Jupille en passant par Bressoux. Les partisans se devaient d'intervenir au plus tôt dans ce secteur. On fit appel au 1<sup>er</sup> régiment groupé aux environs de Jupille. Les effectifs se concentrèrent dans le triangle décrit plus haut et se préparèrent pour le dernier assaut ...

### Le pont d'Esneux.

Evalue-t-on à sa juste valeur l'action des partisans empêchant les Allemands en retraite de détruire un pont?

Prenons le cas du pont d'Esneux sur l'Ourthe. Les Américains venant de Huy par Nandrin talonnaient les Allemands.

Nos alliés se proposaient sans doute de franchir l'Ourthe à Esneux et de pousser ensuite sur Verriers mais les boches avaient laissé sur le pont une arrière-garde capable d'en défendre l'approche et probablement de le faire sauter. Trois mitrailleuses lourdes échelonnées en aval de l'ouvrage et couvertes par un char « Tigre » posté au-delà de la rivière. Eh bien, les partisans parvinrent néanmoins à dégager le pont.

Munis seulement d'armes légères, ils progressèrent lentement en rampant, s'abritant le mieux possible et tirant de toutes leurs armes dès qu'ils se trouvaient en position favorable.

L'ennemi, surpris, fit un bond en arrière et abandonna la première mitrailleuse. Ce résultat eut le don d'encourager nos hommes tandis que les boches, ignorant l'ampleur de forces qui les assaillaient, repassèrent la rivière et demeuraient sagement sous la protection de leur char. Mais ils n'osèrent plus s'aventurer sur le pont.

Nos hommes avaient atteint la rive gauche de l'Ourthe et, à leur tour, ils en défendaient l'approche. Le deux partis, séparés par le ruban de la rivière se contentaient de guetter et de saluer de quelques rafales le moindre mouvement suspect.

Cette situation aurait pu s'éterniser, oui, mais les blindés américains firent leur apparition. Les Allemands ne les attendirent pas. Aux premiers vrombissements, ils battirent en retraite avec empressement.

Un pont sauvé des heures précieuses gagnées et souvent combien de vies épargnées ?

**A suivre : « L'intendance militaire de Bressoux ».**

## Frans Michiels



*Mariage de Frans Michiels devant la maison communale de Roux*

Frans Michiels est né en 1916. Il adhère au Parti Communiste en 1932. Il épouse la jeune militante communiste Marie Heylen en 1935. Ils ont une vie de couple éphémère, car bien vite, Frans est mobilisé à la Compagnie des mitrailleurs du 2<sup>ème</sup> Régiment des chasseurs à pied. Nous sommes en 1939.

Durant la campagne des 18 jours, il est fait prisonnier en Flandre d'où il s'évade en mai 40. Il rentre chez lui à Roux (Charleroi), retrouve Marie et travaillera comme Monteur à La Fabrique de Fer. Le couple cohabite quelques mois avec Catherine et Pierre Michiels, les parents. La maison familiale devient l'une des plaques tournantes de la résistance roviennaise : on y cache des armes, des munitions, on y fabrique des bombes. Dès 1941, les premiers attentats anti-nazis y sont orchestrés.

Frans se met à la disposition des Partisans Armés. Victor Thonet, le Commandant des PA apprécie sa détermination et son sang-froid et lui confie diverses missions délicates. Frans devient l'adjoint du Commandant. En 1942, Marie Heylen, dépose une bombe au cinéma Coliséum à l'occasion d'une réception de la gestapo. Juillet de la même année, alors que Frans s'apprêtait à célébrer « dignement » la Fête Nationale, il échappe de justesse aux nazis venus l'arrêter à la suite d'une dénonciation. Il refuse de gagner l'Angleterre comme lui propose le PC.

« Brûlé » à Charleroi, il est envoyé dans la région du centre où il devient Commandant des PA. Il est finalement arrêté en janvier 43, envoyé à Breendonk où il retrouve ses frères Théo et Benoît dont il sera le voisin de cellule.

Traduit en conseil de guerre, il est condamné à mort. La veille de son exécution, il tente en vain de s'évader avec ses compagnons de cellule. Il est fusillé au Tir National le 20 avril 1943 en compagnie de trois

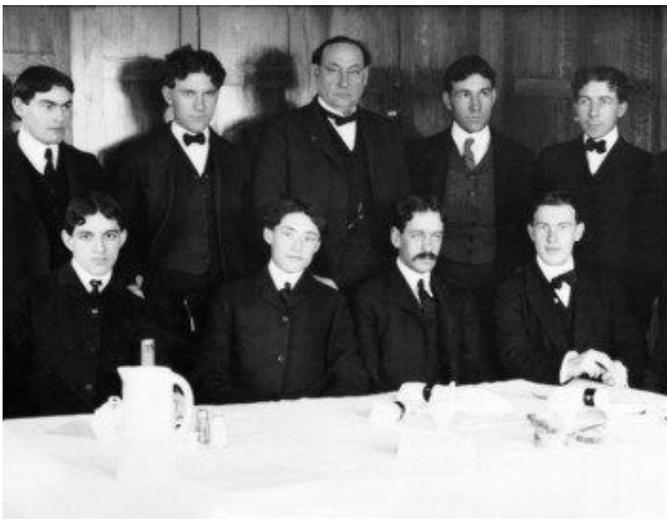
autres résistants, Emile Maufort, Raymond Geenen et Victor Thonet. Marie, elle, est aux mains des nazis dès juillet 43. Elle est emmenée d'abord en France puis à Ravensbrück d'où elle est libérée en mai 1945.

Le corps de Frans sera ramené à Roux à l'occasion d'impressionnantes funérailles et inhumé au cimetière communal le 16 septembre 1945.

**Sandro Baguet**

---

### «La brigade des empoisonnés volontaires»



Aux États-Unis de la seconde moitié du XIXe siècle, le simple fait de manger et de boire est une aventure risquée. Hygiène ? Une notion floue. La composition des produits vendus dans le commerce ? Introuvable sur l'emballage. Aucune réglementation n'existe. Les Américains achètent des produits bourrés d'additifs dangereux, parfois des produits chimiques mortels, auprès de grandes entreprises comme Pillsbury, Heinz, Nabisco, qui font des profits colossaux.

On avale des petits pois avec du sulfate de cuivre, du lait frelaté par un conservateur toxique (utilisé pour... embaumer le corps), du beurre avec des déchets de viande avariée, du café plein de sulfate de bois, du vin avec du bitume, du charbon de poivre...

Riche de photos d'archives américaines inédites, ce documentaire retrace le long combat mené par Harvey W. Wiley (1844-1930), dont la ténacité face aux lobbies de l'industrie alimentaire et chimique n'a jamais été mise en cause. Après un doctorat en médecine et une licence en chimie de Harvard, Wiley a enseigné la chimie à Purdue University (Indiana). Dès le début, il milite pour réglementer l'industrie alimentaire et limiter l'utilisation d'additifs toxiques.

En 1878, un voyage d'étude en Europe confirme

son obsession. En Grande-Bretagne, une législation a été adoptée dès 1868 pour limiter l'utilisation d'additifs toxiques dans les aliments. Une décision prise après le drame survenu à Bradford en 1858, au cours duquel vingt et une personnes furent tuées en mangeant des bonbons contenant de l'arsenic ! En France et en Allemagne, les pouvoirs publics interdisent les additifs chimiques dans le vin et la bière.

### Le pouvoir entre les mains des lobbistes

Pendant ce temps, aux États-Unis, les fabricants ne se soucient pas de la santé nutritionnelle de leurs clients. Acheter, manger, boire et se déplacer, il n'y a rien à savoir sur la composition de nos produits...

Nommé chef de la chimie à la Food and Drug Administration en 1883, Harvey Wiley y travaille pendant trente ans. Devenu, au fil du temps, populaire dans l'opinion, soutenu par une partie de la presse contre le pouvoir politique aux mains des lobbies, ce lanceur d'alerte avant l'heure ne cessera de se battre pas à pas.

En 1902, pour prouver la toxicité des additifs à l'aide de données physiologiques, le haut fonctionnaire recrute une douzaine de jeunes hommes en bonne santé. Leur mission ? Mangez trois repas par jour (avec des produits plus ou moins viciés par les additifs) et faites une batterie d'examen. Les résultats sont inquiétants mais, grâce au sacrifice de cette « brigade empoisonnée » – seule la moitié des volontaires a pu terminer les expériences... – les premières lois de sécurité alimentaire finiront par être votées aux États-Unis... en 1938 ! Huit ans après la mort de l'impossible Monsieur Wiley...

**Réalisation : John Maggio (USA 2019)**

---

## SOCIÉTÉ

### Migration : les « hébergeurs » sont acquittés

La cour d'appel de Bruxelles acquitte les quatre « hébergeurs » de migrants qui étaient poursuivis pour trafic d'êtres humains. Les migrants, condamnés en première instance, voient quant à eux leurs peines allégées. La cour reconnaissant au passage leur position « en première ordre » de victimes dans cette affaire.

Le soulagement était palpable à la sortie de la salle où la 14e chambre de la cour d'appel de Bruxelles rendait ce mercredi matin son jugement dans le très médiatique procès dit « des hébergeurs » – ou « de la solidarité ».



Sur le banc des prévenus, ils étaient pour rappel 11. Sept migrants ainsi que quatre « hébergeurs » ayant accueilli chez eux des personnes en situation de migration dans le courant de l'année 2017. À l'issue du procès en appel, ces derniers (à savoir les journalistes Anouk Van Gestel et Myriam Berghe, ainsi que Zakia S., assistante sociale, et Walid C., un Tunisien résidant en Belgique) ont tous été acquittés. La cour allant jusqu'à déclarer « sans objet » les appels formulés contre trois prévenus, dont deux « hébergeurs », pour lesquels le ministère public avait lui-même requis l'acquittement en première instance. « Quel camouflet pour le procureur général qui avait donné instruction au procureur du Roi d'interjeter appel contre tout le monde et qui reçoit aujourd'hui une véritable claque de la cour ! » a tenu à souligner, une fois la décision tombée, Alexis Deswaef, l'avocat d'Anouk Van Gestel dans cette affaire.

Au soulagement s'ajoute, pour ces personnes, l'épuisement d'une longue procédure dont certains ne sont pas sortis indemnes. Déjà acquitté en première instance, Walid C. rappelle avoir dû passer par « 8 mois et demi de préventive, parce que j'ai hébergé quelqu'un qui n'avait nulle part où dormir ou pour se doucher, et qui n'avait rien à manger. Huit mois et demi, ce n'est pas rien. Ça a chamboulé ma vie. Jusqu'à maintenant, je ne me suis pas encore remis de cette affaire. » Il demandera prochainement une indemnisation pour le préju-

dice causé.

### **Des migrants reconnus « victimes »**

Mais ce n'est pas tout. L'arrêt de la cour d'appel a également consacré l'allègement des peines établies en première instance à l'encontre des 7 migrants accusés de trafic d'être humain, pour avoir aidé contre rémunération d'autres migrants à passer en Grande-Bretagne en les faisant monter dans des camions. Les peines de prison auxquelles ils avaient été initialement condamnés ont été réduites – la plus lourde s'élevant désormais à 20 mois, contre 40 mois en première instance – et assorties de sursis. Et ce, alors que le ministère public avait demandé cette fois des condamnations allant cette fois d'un à cinq ans de prison avec sursis. Les lourdes amendes de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui pesaient sur leurs épaules feront elles aussi l'objet d'un sursis.

A noter que dans son arrêt, la cour d'appel est allée jusqu'à reconnaître que « tous les prévenus sont eux aussi, et en première instance, des victimes des passeurs ». Pour les avocats de la défense, mais aussi pour les hébergeurs, c'est une nuance bienvenue et plus qu'importante. « On ne se faisait pas tellement de soucis pour nous, mais pour les garçons, oui », pointe Myriam Berghe. « Je ne m'attendais pas du tout à un allègement des peines. J'ai trouvé que la Justice a été plus respec-

tueuse dans l'appel qu'elle a donné. »

**Par A.Se avec Belga**  
**Extrait du Soir**

## **Contre l'obsolescence des smartphones et des machines à laver, l'indice de réparabilité devient obligatoire en France**

Depuis le 1er janvier, un indice de réparabilité doit figurer sur les descriptifs de cinq appareils, dont les smartphones et les machines à laver. Objectif : inciter les consommateurs à choisir des produits durables et les fabricants à privilégier l'écoconception. Reste à veiller à ce qu'il tienne ses promesses.

Le smartphone que l'on est contraint d'abandonner parce que les mises à jour ont été arrêtées sur ce modèle. La machine à laver indémontable dont seule une pièce est usée, qui finit à la benne. Le clavier d'ordinateur qui a pris l'eau mais qu'on ne peut remplacer parce qu'il n'est plus fabriqué. La télé qui pourrait bénéficier d'une nouvelle jeunesse, mais cela coûte moins cher d'en acheter une neuve... Plein de bonne volonté, vous avez sans doute déjà espéré réparer un appareil vous ayant rendu de bons et loyaux services... avant de vous rendre à la loi de l'obsolescence programmée, et de le déposer à la déchetterie. L'indice de réparabilité, mis en place le 1er janvier, vise à éviter ce genre de situation.

À la manière de l'« étiquette énergie » ou du nutriscore, cet indice doit désormais figurer sur les descriptifs de cinq appareils : les smartphones, les ordinateurs portables, les téléviseurs, les machines à laver et les tondeuses à gazon. Coloré du rouge au vert, allant de zéro à dix, il doit permettre au consommateur de repérer en un clin d'œil si l'appareil qu'il convoite est facilement réparable.

Les produits sont notés par les constructeurs eux-mêmes, mais ceux-ci doivent suivre des critères précis : la facilité de démontage de l'appareil, la disponibilité des pièces détachées, leur prix, l'accès à la documentation permettant la réparation et enfin un critère spécifique à chaque appareil (informations sur les mises à jour pour les smartphones, présence d'un compteur d'usage sur les machines à laver, etc.).

Obligatoire depuis le 1er janvier, l'indice va dans la pratique se généraliser peu à peu au cours de l'année. Les contrôles et éventuelles sanctions ne tomberont qu'en 2022. Le ministère de l'Écologie n'a pas donné d'échéance, mais il est prévu de l'étendre à d'autres appareils similaires. Et en 2024, l'indice de réparabilité deviendra l'indice de durabilité, plus complet.

**« Certaines marques vont devoir revoir la conception de leur produit pour éviter la mauvaise note »**

L'objectif de l'indice de réparabilité est double. « D'abord, on veut inciter les fabricants à faire de



l'écoconception, explique Erwann Fangeat, ingénieur au sein de la direction Économie circulaire et Déchets de l'Ademe (Agence de la transition écologique). Cela a fonctionné avec l'étiquette énergie : les équipements ont considérablement baissé leur consommation, au point que tous sont désormais au moins A+.

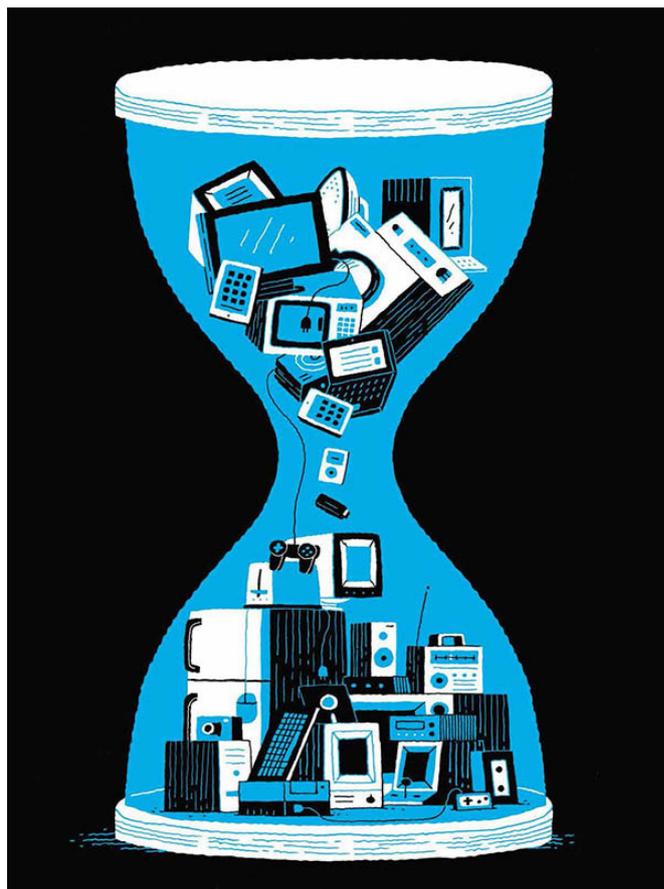
« Certaines marques vont devoir revoir la conception de leur produit pour éviter la mauvaise note », avertit Laetitia Vasseur, déléguée générale de l'association Hop – Halte à l'obsolescence programmée. À titre d'exemple, Hop avait publié en 2019 un rapport sur les lave-linges. Il dénonçait une forte diminution de leur durée de vie, passée de dix ans en 2010 à sept ans en 2018. Et signalait « l'inaccessibilité [...] et le prix exorbitant de certaines pièces essentielles au bon fonctionnement de l'appareil et même des pièces d'usure (cartes électroniques, roulements et charbons moteur). Pour un certain nombre de marques (LG, Samsung, ...), se pose la question de l'intentionnalité de l'irréparabilité », soulignait-il. La durée de vie des lave-linges est passée de dix ans en 2010 à sept ans en 2018.

Le second but est d'inciter les consommateurs à se tourner vers des produits réparables, afin que le prix ne soit plus leur unique critère de choix. « Quand le prix est bas on se doute que c'est de mauvaise qualité, mais quand il est élevé, on n'a pas de garanties de la solidité de l'objet », explique Catherine Rolin, chargée de mission prévention et gestion des déchets à l'association France Nature Environnement. Cela pourrait aussi inciter les utilisateurs à réparer plus souvent leur appareil, car face à une panne, « seuls 36 % des Français en moyenne le réparent, alors qu'ils sont 54 % en moyenne à le remplacer », indique un rapport de l'Ademe. Le ministère de l'Écologie se fixe l'objectif d'arriver à 60 % de réparation d'ici cinq ans.

### Trois fois plus de déchets électroniques en onze ans

Le tout permettrait de freiner notre production effrénée de déchets électriques et électroniques. Trois cent mille tonnes étaient collectées en 2008, 480.000 tonnes en 2013, et 855.000 tonnes en 2019. Soit une multiplication quasiment par trois de la quantité de déchets traités, en onze ans seulement.

« Quand on regarde le cycle de vie des équipements, la phase la plus consommatrice d'un point de vue environnemental est la fabrication, détaille Erwann Fangeat. C'est 75 % de l'impact pour les produits numériques, au moins 50 % pour l'électroménager. Par exemple, pour fabriquer une télé de onze kilos, il faut extraire 2,5 tonnes de matières. Un smartphone de 5,5 pouces, c'est deux cents kilogrammes de matière extraite. Donc plus on va utiliser long-



temps nos équipements, plus l'impact environnemental sera faible. Si tous les équipements de tous les Français duraient un an de plus, en dix ans les ménages économiseraient 27 milliards d'euros et on éviterait l'émission de six millions de tonnes de gaz à effet de serre ! »

Coloré du rouge au vert, allant de zéro à dix, il doit permettre au consommateur de repérer en un clin d'œil si l'appareil qu'il convoite est facilement réparable.

Reste à veiller à ce que l'indice de réparabilité tienne ses promesses. « Les fabricants s'attribuent eux-mêmes leurs notes, souligne Laetitia Vasseur. Il y a donc un gros travail de vigilance sur ce que vont afficher les fabricants, afin que l'indice reste crédible. » À l'UFC Que Choisir, on promet aussi de surveiller plusieurs points. « Il y a un risque que la documentation permettant de réparer l'appareil soit disponible mais difficilement accessible, ou manque de pertinence et ne permette pas de réaliser toutes les opérations de réparation », liste Damien Barbosa, chargé de mission relations institutionnelles de l'association.

Pour l'instant, les premières notes permettent difficilement de se rendre compte de la pertinence de l'indice. Un site recense (imparfaitement) les premiers produits évalués. Pour les smartphones, on peut comparer avec le site ifixit, qui évalue la facilité à ré-

parer les smartphones — en prenant principalement en compte l'aspect démontage. Ce dernier est en général plus sévère que l'indice de réparabilité, mais prend en compte moins de critères. À voir, donc, ce que donneront les contrôles prévus à partir de 2022. L'indice de réparabilité est déjà considéré comme un beau progrès, mais il reste insuffisant. « Le fait que l'appareil soit réparable ne garantit pas qu'il soit robuste, précise Catherine Rolin de FNE. Si la pièce casse tous les ans, vous devrez la changer tous les ans ! » « C'est bien de réparer, mais on préfère des produits qui durent sans panne ! », soutient Laetitia Vasseur.

On demande donc surtout l'indice de durabilité, prévu pour 2024, qui intégrera des critères de fiabilité et de robustesse. »

Enfin, autre critère d'efficacité : la généralisation de l'indice dans l'Union européenne. L'expérience française est regardée de près. Et plus le marché de consommateurs sera grand, plus les fabricants auront intérêt à améliorer la conception de leurs appareils.

**Extrait du site de Reporterre**

### **Le fisc réclame 380 millions d'euros à Delhaize**



L'administration fiscale belge réclame à la chaîne de distribution Delhaize pas moins de 380 millions d'euros d'impôts. En cause : le propriétaire néerlandais du groupe a absorbé les magasins Delhaize américains sans payer de taxes.

Le conflit fait rage entre le fisc belge et le groupe de supermarchés néerlandais coté Ahold Delhaize. Notre administration fiscale réclame à la maison mère de Delhaize, Albert Heijn et Bol.com, un montant pouvant grimper jusqu'à 380 millions d'euros, ce qui correspond à près de quatre fois les bénéfices réalisés par les magasins Delhaize l'an dernier et

au chiffre d'affaires total des magasins Albert Heijn belges en 2019. Les ventes du groupe Ahold Delhaize, qui opère en Europe, en Amérique et en Asie, avoisinent les 75 milliards d'euros.

Le litige porte sur la manière dont Ahold Delhaize a racheté en 2018 les magasins américains de sa filiale belge Delhaize, qui avait été elle-même reprise par le groupe néerlandais en 2016.

### **Défense farouche**

Le fisc belge a cependant balayé d'un revers de la main le rapport d'évaluation externe commandé par Ahold Delhaize. Selon l'administration belge, qui n'a pas souhaité faire de commentaires, les magasins américains de Delhaize valaient plus que le montant payé par les Néerlandais.

L'expert fiscal interrogé s'étonne de la teneur du dossier. «Ahold Delhaize aurait dû savoir qu'un prix de rachat des magasins américains excluant toute plus-value pour Delhaize ferait tiquer le fisc. Il est courant en effet que des entités d'une entreprise aient une faible valeur comptable parce que la législation belge prend en compte le principe de prudence. Ainsi, il vaut mieux estimer trop bas que trop haut. Mais tout le monde sait que la valeur comptable ne correspond pas à la réalité.»

«L'administration fiscale devra prouver que les magasins valent plus et apporter la preuve qu'elle peut mieux calculer cette valeur que des banquiers d'affaires.» (Un expert fiscal)

Le fisc est cependant loin d'avoir gagné, estime l'expert. «L'administration fiscale devra prouver que les magasins valent plus et apporter la preuve qu'elle peut mieux calculer cette valeur que des banquiers d'affaires. Je suis frappé par le fait que le fisc rejette le rapport d'évaluation sans autre forme de procès.» De tels rapports sont en effet établis par des banques d'affaires renommées. Le groupe Ahold Delhaize ne souhaite cependant pas révéler le nom de celle à laquelle il a fait appel.

En janvier, Ahold Delhaize a répondu au fisc qu'il n'acceptait pas sa demande. Le litige ne devrait pas être tranché avant longtemps. Dans son rapport annuel, Ahold Delhaize souligne qu'il défendra farouchement sa position, en précisant qu'il a différentes options juridiques à sa disposition.

### **Contrôles fiscaux à répétition**

«Il arrive que ce genre de conflits ne mène à rien et que l'entreprise s'en sorte bien, remarque l'expert fiscal. Mais il n'est pas rare non plus que l'entreprise jette l'éponge en raison des questions incessantes des analystes boursiers et des coûts galopants en

termes de frais d'avocats et de provisions.

«Une opération concernant une entreprise apparentée est toujours entourée d'un parfum de suspicion.» (Un expert fiscal)

Le litige peut aussi aboutir devant le tribunal. Mais, dans ce cas, le juge doit désigner également un expert pour calculer la valeur de l'entreprise. Ce n'est pas une mince affaire. Parce que personne ne connaît la rentabilité future des entités d'une entreprise. Lorsqu'un groupe achète une entreprise extérieure, la valeur de la transaction est rarement contestée. Mais une opération concernant une entreprise apparentée est toujours entourée d'un parfum de suspicion.»

Dans son rapport annuel, Delhaize évoque encore d'autres problèmes avec le fisc belge, qui ont donné lieu à plusieurs contrôles. Un litige a trait notamment au précompte professionnel payé par Delhaize en 2019.

L'heure n'est donc pas à la fête pour Delhaize. L'entreprise est ainsi confrontée depuis deux ans à des problèmes d'approvisionnement. Actuellement, les rayons sont vides dans des dizaines de magasins. Et là aussi, Delhaize pourrait passer par la case judiciaire.

**Jens Cardinaels**  
**Extrait de l'Echo**

## **Pandora Papers : quand l'évasion fiscale se répète sans fin**

Lorsque des journalistes d'investigation publient des articles sur l'évasion (et la fraude) fiscale, on se croirait dans le film « Un jour sans fin » : c'est le même scénario qui se répète sans cesse. Ce sont toujours les mêmes noms, ou des noms similaires, qui refont surface. C'est toujours la même indignation, puis, petit à petit, toujours la même indulgence, car la politique, tant sur le plan national qu'international, n'a que très peu de pouvoir face aux grandes fortunes qui s'échappent par la moindre brèche dans notre système fiscal.

Ce qui se répète aussi sans cesse, c'est l'éternel plaidoyer en faveur d'une diminution de la pression fiscale, afin que les plus fortunés ne soient plus soumis à la tentation de l'émigration économique et que leurs sous restent chez nous. Le problème, c'est que ce plaidoyer ne tient pas la route. L'évasion fiscale à grande échelle ne constitue en aucun cas un argument en faveur d'une diminution des



impôts. Bien entendu, il existe de bons arguments en ce sens, notamment concernant la diminution de l'impôt sur le travail, mais la peur de l'évasion fiscale, ce n'est pas un bon argument.

## **Elton et Shakira**

Si tel était le cas, l'évasion fiscale, comme celle dévoilée par les Pandora et autres Papers, serait l'apanage des Belges et des Scandinaves, qui vivent dans des pays où la pression fiscale est plutôt élevée. Mais il se fait que de nombreux riches issus de pays au climat fiscal plus accommodant pratiquent aussi l'évasion fiscale. En effet, Elton John n'est pas belge, et Shakira n'est pas suédoise.

À cet égard, il serait risqué de diminuer la pression fiscale dans l'espoir de susciter un élan de civisme chez les plus fortunés. En effet, l'État risquerait de se passer de revenus fiscaux à cause d'une mesure qui ne rapporterait rien.

## **Nouvelle logique néolibérale**

On pourrait penser que l'augmentation des inégalités dans le monde constitue un fait établi depuis des siècles, mais rien n'est moins vrai. Jusqu'aux années 1980, il était tout à fait normal de procéder à la redistribution et à une juste répartition du bien-être acquis. Cette logique de justice sociale a fait place à une nouvelle logique, d'orientation néolibérale. Il en a résulté une explosion inouïe des grosses fortunes.

En comparaison avec d'autres pays, la Belgique se débrouille plutôt bien en matière de lutte contre les inégalités. Mais même ici, ceux qui vivent de leur capital s'en sortent mieux que ceux qui vivent de leur travail. Et pourtant, les grandes fortunes fuient notre système. Ici aussi, un tax shift, dans le sens d'une transition fiscale vers plus de justice

sociale et écologique, serait la bienvenue.

## **Lutte à l'échelle internationale**

Ceci étant dit, la Belgique n'est pas une île. Le constat est frustrant, mais la lutte contre l'évasion fiscale ne peut fonctionner qu'à une échelle internationale. La tendance va dans le bon sens, mais ce n'est pas encore assez. Nous continuons de gâcher nos chances de mettre à sec des paradis fiscaux, qu'ils soient plus ou moins exotiques. Même la Belgique traîne des pieds.

Cependant, certains responsables politiques ont de sacrées bonnes raisons de résoudre ce problème ensemble, mais ils sous-estiment la colère de nombreux citoyens qui ne connaissent pas le privilège de ne pas devoir payer d'impôts.

**Extrait de Daadsaar**  
**Auteur Bart Eeckhout**  
**Traducteur Fabrice Claes**

## **Proposition de loi : le MR veut interdire les piquets de grève bloquants**

Le MR travaille actuellement sur une loi pour encadrer le droit de grève, c'est à lire dans La DH. L'idée est de ne plus permettre la mise en place de piquets bloquants qui empêchent les travailleurs qui le souhaitent de continuer leur activité, mais de faire de ces piquets des points de sensibilisation.

Un piquet pour informer, c'est suffisant pour faire passer un message syndical ? C'est la question que l'on vous posait ce matin dans «C'est vous qui le dites».

Voici quelques moments forts de l'émission...

### **«Il y a toujours une raison derrière une grève...»**

Alex, un auditeur originaire de Fleurus, en région carolo, est intervenu à ce sujet sur notre antenne : «Si on en arrive à des piquets bloquants et à une grève, c'est un échec pour tout le monde parce que cela signifie que tous les moyens de communication et de discussion ont été épuisés à l'intérieur de l'entreprise... On procède toujours par étapes et là où la concertation paritaire est respectée, il n'y a pas besoin de grève. Par exemple, s'il y a une grève aux TEC, c'est que les demandes des chauffeurs ont mal été appréhendées par l'employeur alors que non seulement, ils le font pour leur bien-être mais aussi pour la sécurité du transport. Il y a toujours une raison derrière une grève...»



**Mario Gallucio**

### **Que les gens qui n'ont pas fait grève refusent les avantages obtenus après cette grève !**

Alex poursuit et propose un deal pour ceux qui ne veulent pas faire grève : «Il y a le droit de grève et le droit au travail mais alors soyons de bons comptes : que les gens qui n'ont pas fait grève et ont continué à travailler sans perdre leur salaire refusent les avantages obtenus grâce à ceux qui ont fait cette grève et qui ont donc perdu de l'argent durant ce laps de temps ! En plus de ça, ça permettrait d'avoir plus d'adhérents au mouvement ! Il faut savoir qu'on n'a pas toujours le choix que d'en arriver-là, même quand il existe une certaine pression de la hiérarchie sur le travailleur - car oui, ça existe la pression pour nous empêcher de faire grève - mais il faut aller jusqu'au bout pour défendre nos droits !»

### **«Les piquets sont une entrave à ma liberté !»**

Du côté de Kraainem, dans la province du Brabant flamand, Philippe témoigne : «Les piquets de grève sont une entrave à ma liberté ! Que les grévistes se mettent à notre place ; si trois mois après leur grève, je débarquais chez l'un d'entre eux et l'empêchais de sortir pour aller travailler, j'aimerais voir comment il réagirait ! Ces dix dernières années, je n'imaginais même pas combien les grèves ont coûté à l'État ! Ajoutez à cela, le coût de ce qu'elles ont permis de proposer aux travailleurs donc on a perdu des sommes inimaginables ! Alors que la plupart du

temps, les employés veulent juste une augmentation salariale ou des aménagements du temps de travail.»

Si la négociation ne mène à rien, que les syndicats trouvent d'autres moyens pour arriver à leur fin !

Selon Philippe, au lieu de se lancer dans des grèves, il faut privilégier la communication : «Je suis indépendant, si j'avais des ouvriers, quel serait leur intérêt de faire grève plutôt que de discuter et de négocier ?! Quand un patron ne sait pas donner quelque chose, il faut aussi en tenir compte car les syndicats veulent toujours plus mais ils ne comprennent pas que l'employeur ne peut pas toujours suivre et donner plus ! Et si la négociation ne mène à rien, que les syndicats trouvent d'autres moyens pour arriver à leur fin avec leur patron mais qu'ils ne bloquent pas les gens pour lesquels il n'y aura aucun impact de leurs revendications !»

### **«Le piquet de grève sert à transmettre un message»**

Enfin, direction Uccle, où Elisio conclut : «À la base, le piquet de grève est un moyen de persuasion et sert à transmettre un message donc on ne peut pas interdire un piquet de grève bloquant ! Je suis délégué syndical et je peux vous dire qu'après une grève, la majorité des travailleurs - qu'ils aient participé ou non à la grève - ne se plaignent jamais des résultats de celle-ci ! Et ceux qui s'en plaignent sont



**Mario Gallucio**

hypocrites car même s'ils ont été empêchés de travailler, au final, ils bénéficient des mêmes avantages ! [...] Il faut penser aux professions difficiles et comprendre que certaines doivent mettre la pression pour arriver à leur objectif. Surtout que le patron fait parfois tout pour que ça ne passe pas, il vous mène en bateau donc avant de finir au Tribunal du travail, il faut faire grève. Et puis, il faut savoir que lorsqu'une délégation syndicale revendique quelque chose, c'est souvent pour la majorité donc il faut prendre sur soi le temps de cette grève...»

Emission : « C'est vous qui le dites » ».  
Newsletter de Vivacité

## DÉBAT

### Ce que les communistes ont à offrir à la gauche

Il est temps que la gauche reprenne sa place historique pour faire avancer les droits démocratiques, les luttes des travailleurs et la transition énergétique. Le Parti Communiste Français, muni de sa candidature à l'élection présidentielle de 2022, peut contribuer de manière considérable à cette dynamique.

La force politique de gauche est en retrait en France, que ce soit au niveau électoral, ainsi qu'au niveau idéologique et des luttes. Il est temps qu'elle reprenne sa place historique pour faire avancer les droits démocratiques, les luttes des travailleurs et la transition énergétique. Elle est encore capable de grande démonstration de force populaire, comme le mouvement contre la réforme des retraites l'a démontré, mais ce sont presque exclusivement des combats défensifs. Les partis, les syndicats, les associations, se demandent comment créer une dynamique qui puisse fondamentalement retourner le rapport de force actuel avec le capital financier et la droite réactionnaire, pour que l'on puisse de nouveau arracher des victoires dignes de notre peuple. Le Parti Communiste Français, muni de sa candidature à l'élection présidentielle de 2022, peut contribuer de manière considérable à cette dynamique.

Pendant plus d'une décennie, le Parti Communiste Français s'est dérobé derrière d'autres candidats et formations aux élections présidentielles pour faire vivre et gagner la gauche sociale, écologique et solidaire en France. Une alternative qui n'a malheureusement pas vu le jour. Notre absence n'est pas à regretter, elle a permis au Parti Communiste une réflexion profonde sur son histoire et son rôle au sein de la gauche française. Ce processus fut notamment marqué par la victoire du texte alternatif « Pour un manifeste du Parti Communiste du XXIème siècle »[1] sur le texte de la direction sortante, au congrès



extraordinaire de 2018. Une première en presque 100 années d'histoire de notre Parti. Mais notre absence a eu un prix, l'effacement de notre parti, de ses propositions, et de ses valeurs. Il est temps de mettre fin à cet effacement. Le communisme français a fait de nombreux sacrifices pour la gauche française, il est temps que cette gauche écoute ce qu'il a à dire.

L'effacement du Parti Communiste s'est fait au point que de nombreuses personnes, et surtout la jeune génération, dont je fais partie, ont pu se trouver légitimement confus sur l'identité même des communistes et ont fait un amalgame naturel entre les Insoumis et les communistes. La France Insoumise, ou les autres mouvements « gazeux » construits autour de Jean-Luc Mélenchon, n'ont cependant pas vocation à remplacer le Parti Communiste Français. Beaucoup de choses nous rapprochent dont notre besoin de justice, et notre volonté infatigable de lutter pour un monde meilleur. Cependant, nos propositions, nos stratégies et nos objectifs finaux ne sont pas les mêmes. La France Insoumise est une force nécessaire et fondamentale dans le renouvellement de la gauche sociale-démocrate française. Ce sont d'ailleurs bien des anciens électeurs du Parti Socialiste qui ont fait le gros de ses forces électorales. Près d'un tiers de ses électeurs de 2017 provenait de l'électorat de François Hollande en 2012, et Jean Luc-Mélenchon, principal représentant de LFI, fut lui-même membre du Parti Socialiste jusqu'en 2008.

[2] La France Insoumise représente une social-démocratie de combat, une social-démocratie digne des plus grands moments de son histoire en France. Son idéologie se limite cependant naturellement à ce qu'elle est, c'est-à-dire un programme de contrôle des pires excès du capitalisme et d'allègement des inégalités à travers la redistribution économique et une certaine démocratisation de nos institutions politiques. C'est ici que le Parti Communiste Français offre une alternative révolutionnaire, une vision pour un dépassement authentique du capitalisme, sur les luttes à mener et leviers à activer pour que le peuple et les travailleurs prennent le contrôle sur les modes de production et l'argent-roi, et ce de manière permanente.



La faiblesse de la gauche aujourd'hui est dû au manque de solutions convaincantes, de propositions cohérentes, détaillées, et complémentaires, qui peuvent inspirer la confiance d'un peuple et de ses travailleurs prêts à se battre. Il est aisé de déclarer que « l'adversaire c'est le monde de la finance », ou que ce sont « les traités [européen] qui ont figé toutes les politiques économiques ». Notre économie est mondialisée, financiarisée et libéralisée, qu'on le veuille ou non. C'est notre point de départ à partir duquel il faut développer une pensée stratégique cohérente, une réflexion de long terme sur le rapport

de force avec le dictat des marchés financiers. Sans cela, les victoires électorales ne permettront pas de changements profonds de société. Cette incapacité à offrir et mettre en place des solutions nous l'avons déjà vécu en Grèce avec Syriza, et en France avec le Parti Socialiste. Au Parti Communiste Français se construisent des idées et des propositions fortes de sens prêtent à s'incorporer aux luttes qui font la fierté de notre mouvement ouvrier, il faut s'en emparer. La Sécurité d'emploi et de formation (SEF) [3] permet de concevoir une France sans chômage, ou chaque individu est garanti un droit à un emploi ou à une formation, avec une mobilité librement choisie entre les deux, pendant toute la durée de sa vie. Cette conception nous permet de penser et construire un système qui libère le travail et le potentiel de chacun, sans mettre en péril notre capacité à produire et notre besoin urgent d'entamer une révolution écologique de la production.

Nous nous posons la question européenne de manière novatrice, car c'est le dictat des marchés financiers, et non pas simplement les traités, qui tiennent les peuples à genoux. Le combat doit se mener sur l'argent, car une économie, qu'elle soit capitaliste ou communiste, a besoin d'être financée, et le contrôle de ce financement nous permettra de décider quel monde nous construirons.

La lutte doit donc se mener jusqu'à Francfort, siège de la Banque Centrale Européenne (BCE)[4] qui, loin d'être vouée à son sort actuel, a le potentiel de devenir la banque des peuples, si nous sommes prêts à la conquérir. A travers la Banque de France, elle prête des milliers de milliards à taux négatifs à nos banques, nous devons leur imposer des critères sociaux et écologiques. Elle subventionne directement des milliards aux marchés financiers, en rachetant des obligations et des titres, nous devons directement créer un fonds de développement économique, social et écologique qui subventionnera directement les services publics dans nos territoires. La conquête du pouvoir doit se faire avec l'Etat, mais aussi avec les travailleurs et leurs syndicats en ouvrant les portes de l'entreprise à la démocratie citoyenne. Il nous faudra lutter pour que les syndicats, les travailleurs et les citoyens héritent de nouveaux droits sur nos entreprises, pour concevoir et mettre en place une production sociale et écologique. Nous devons soutenir et populariser les demandes pour des investissements importants dans nos services publics, dans le ferroviaire, nos hôpitaux...

Nous ne pouvons ignorer le grand débat électoral qui s'impose concernant les conséquences de la candidature ou des candidatures de gauche à l'élection présidentielle de 2022. Les grandes formations de gauche, le Parti Socialiste (PS), Europe Ecologie les Verts (EELV), la France Insoumise (LFI), le parti communiste Français (PCF), le Nouveau Parti Anticapita-

liste (NPA) et Lutte ouvrière (LO) sont toutes dignes de la gauche française, et ont toutes contribué, à différents moments, à l'avancement de la lutte des classes et à d'importantes victoires sociales, ne l'oublions pas. Quel est l'avenir de cette belle famille, et comment peut-elle s'imposer et reprendre le pouvoir en France ?



Les derniers sondages IFOP (Octobre 2020)[5] nous démontrent une dynamique que nous ne nous permettrons pas d'ignorer. Ceux-ci montrent que le score total de la gauche (PS, EELV, LFI, PCF, NPA, LO), dans la configuration d'un candidat unique à ces quatre premières formations, se trouve entre 18% et 19% au premier tour de l'élection présidentielle. Alors qu'une gauche incarnée par sa diversité et ses différentes propositions obtiendrait un score total nettement supérieur, entre 27% et 29,5%. Bien sûr les sondages se trompent, et les résultats ont le potentiel de changer de manière importante ces chiffres. Mais la dynamique est évidente : une gauche diverse obtient un soutien nettement plus important qu'une gauche monolithique. La conclusion est sans appel, la gauche n'accepte pas de patriarcat ou de matriarcat. Elle vit et respire de sa diversité ! Il est clair que dans la situation actuelle ni une candidature unique de la gauche, ni des candidatures séparées, ne permettent de passer au deuxième tour, il nous faut accepter cette conjoncture du réel. La question est donc quelle dynamique veut-on impulser à la gauche en France ? Il nous faut une gauche diverse, représentée par ces courants idéologiques et fière de ces différences, mais prête à se parler et à s'écouter ! L'absence d'une primaire de la gauche ne veut pas dire que l'on ne peut avoir des débats forts entre tous les représentants de notre famille. Débats sur les idées, sur des propositions, sur nos espoirs et les combats à mener. Ceux-ci nous permettront de reconstruire une présence, sans com-

mission et sans façade, des solutions solidaires et écologiques aux défis de notre siècle.

En tant que nouvel adhérent, jeune et fier, du Parti Communiste Français je soutiens une candidature de mon parti à l'élection présidentielle. Oui notre parti est abîmé, parfois invisible, mais il a un cœur qui bat de convictions et de luttes. Le Parti Communiste Français ce sont des dizaines de milliers d'adhérents, des sections actives sur tout le territoire, des maires et des conseillers municipaux, des députés et des sénateurs qui travaillent sans relâche, le prestige de la place du colonel Fabien, mais aussi des propositions et des débats dignes de notre temps. Sur ces piliers se construisent des dynamiques nouvelles de plus en plus nombreuses, tel le soutien actif que nos adhérents portent aux luttes dans les entreprises qui se sont récemment traduites par la réactivation du collectif national des cheminot.es communistes. Les 100 ans du Parti Communiste Français ne sont pas une histoire lointaine, mais un héritage vivant dont toute la gauche peut et doit se munir pour faire avancer et gagner notre combat, pour l'humain d'abord.

[1]<https://enavantlemanifeste.fr/2020/03/18/pour-un-manifeste-du-parti-communiste-du-xxie-siecle-2/>

[2][https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3749-1-study\\_file.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3749-1-study_file.pdf)

[3]<https://www.economie-et-politique.org/2020/09/24/la-sef-en-cinq-points/>

[4]<https://www.economie-et-politique.org/2020/09/08/plan-de-relance-europeen-un-pas-vers-le-federalisme-et-dans-la-dependance-envers-les-marches-financiers/>

[5]<https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2020/10/117621-Rapport-T1s.pdf>

Par AlecDesbordes

Blog : Le blog de AlecDesbordes

---

## LIBRES PROPOS

### Les concepteurs d'engins de mort ne passeront jamais en justice

Les gens de ma génération se sont mobilisés contre la guerre faite par les Américains au Vietnam. Je viens de me replonger dans un livre qui a pris de l'âge « Les chocolats de l'entracte » de François Chalais, grand reporter français. Si ce dernier est loin d'être un homme de gauche, la guerre du Vietnam



l'a particulièrement secoué et meurtri.

Il est à Hanoï et visite l'hôpital Saint Paul géré par les Vietnamiens.

Voici son récit.

« Sur une table, le ventre ouvert du thorax au nombril, une jeune fille de dix-huit ans gémit doucement. Une simple bille d'acier l'a traversée de plein fouet. Mais la propriété de ces balles est de se promener dans les corps et d'y perforer ainsi les intestins à plusieurs reprises...

Ce sont les Japonais, comme la plus grande partie du napalm, comme le phosphore qui colle à la peau et réduit les cadavres – je l'ai vu – à la dimension d'une bouteille qui fabriquent les bombes à billes. Ce n'est pas plus gros qu'une boule de pétanque. A l'intérieur, on loge quatre-vingt-dix mille billes d'acier. Quand la boule frappe le sol, les billes partent dans tous les sens, frappant à l'aveuglette dans un rayon de trente mètres.

Mais comme on a estimé que trop de victimes échappaient encore au carnage, on fabrique maintenant avec des billes en plastique. Ainsi ne peut-on les déceler par le moyen de la radiographie.

Il y a aussi les bombes à ailettes. Le procédé est le même. Si ce n'est que la bombe mère, ici, est farcie de projectiles en forme d'ananas munis de petites palettes qui les font voler à un mètre du sol. Effroyable comédie : autour des corps qui cherchent à les éviter, ces toupies volantes qui tournoient à la recherche d'un corps à briser...

Mais là, encore, les fabricants de mort en laboratoire ont estimé que les résultats n'étaient pas satisfaisants. Ils ont vu que l'on pouvait échapper à leurs messagers en se couchant à terre. Désormais, ce n'est plus à un mètre qu'évoluent les bombes à ailettes mais à vingt centimètres. La hauteur de la tête d'un homme à plat ventre ».

Horrible même si cela s'est passé, il y a plus de cinquante ans. Je connais beaucoup de personnes de mon âge qui ne leur pardonneront jamais ces assassinats de masse. Il est vrai qu'à l'heure d'aujourd'hui, l'assassin ne rampe plus dans la boue. C'est monsieur ou madame tout le monde avec costume et cravate. Il quitte son domicile, prend place devant son ordinateur, fait décoller son engin de mort, un drone, le guide à très longue distance, recherche sa cible et déclenche le tir. Il y a des victimes collatérales ? Des femmes, des enfants, des vieillards, tant pis ! Le travail est accompli sans se salir les mains en toute bonne conscience. Il pourra embrasser ses enfants ...

**Robert Tangre**

## Coronavirus : lettre ouverte de deux médecins à la population

Nous nous appelons Paul Massion et Didier Ledoux, nous sommes deux médecins réanimateurs au CHU de Liège.

Nous avons vécu la pandémie du Covid aux soins intensifs, en première ligne, depuis bientôt 2 ans.

A la première vague du Covid, les gens applaudissaient dans la rue.

A la deuxième, les gens n'en pouvaient plus, et certains se sont retournés contre le corps soignant pourtant à genoux, jugé responsable des contraintes de plus en plus mal vécues, tant par les adultes que par nos jeunes, et nous les comprenons.

A la troisième vague, nos infirmier(e)s ont commencé à craquer, les un(e) s après les autres. A réduire leur temps de travail, ou à démissionner. Quand vous devez faire 6 week-ends d'affilée, affronter jour et nuit la souffrance des gens, supprimer votre sport, que vous ne voyez plus votre propre conjoint, que vous devez remballer vos enfants car vous devez dormir un peu avant de repartir, nous les comprenons. Face à l'épuisement physique des équipes, on a aussi dû commencer à faire des choix thérapeutiques : Qui admettre aux soins intensifs ? Qui retourner sur le ventre ? Qui assister par nos machines de la dernière chance ? Sans parler des drames humains vécus au quotidien, en pleine face, dans le désintéret général.

A la quatrième vague, on apprend qu'on va remodeler les salaires des infirmier(e) s mais sans les valoriser de manière significative, alors que la formation est passée à 4 ans, et que dorénavant la revalorisation due à leur éventuelle année de spécialisation sera supprimée. Résultat ? Les écoles d'infirmières se vident déjà en première année. De moins en moins d'étudiants envisagent de faire la cinquième année de spécialisation à la fin, ni



de travailler dans une unité classique d'hospitalisation.

Lors de ces deux dernières années, nous avons tous pu constater le dévouement héroïque du corps infirmier, sans lequel nous ne serions jamais passés à travers cette crise. Il mérite toute notre reconnaissance. De notre point de vue de médecins, sans ces hommes et ces femmes, les hôpitaux s'écroulent. Il est urgent pour eux d'obtenir une vraie revalorisation salariale, d'augmenter les effectifs car la norme d'encadrement «une infirmière pour 3 patients» aux soins intensifs la plupart du temps n'est pas soutenable, et de reconnaître que oui, c'est un métier pénible, qui autorise une retraite anticipée.

Chers citoyens, demandons-nous qui va encore nous soigner quand ce sera notre tour ? Si ce n'est pas déjà le cas de nos proches ? Réalisons-nous que derrière ces infirmier(e)s, il y a les patients, il y a nous-mêmes ?

Chers médecins, soyons tous plus que jamais solidaires du corps infirmier.

Chers politiciens, nous vous demandons de faire ce que vous clamez haut et fort depuis le début, qu'il est urgent de tirer les leçons de cette crise, qu'il faut remettre les priorités sur les choses essentielles, comme l'enseignement et la santé.

Concrètement, il est urgent de prendre 3 mesures politiques fortes : adapter la norme d'encadrement aux soins

intensifs à un infirmier pour 2 patients en permanence ; revaloriser le salaire net de tous les infirmiers de l'ordre de 25% (alors qu'il est bien inférieur à celui d'autres métiers accessibles sans études supérieures) pour générer une vraie attractivité ; et reconnaître la pénibilité de leur métier, permettant ainsi une pension anticipée et un maintien des infirmiers en fonction.

Contrairement au message véhiculé par les médias, la manne budgétaire de 500 millions libérée par le ministère de la Santé n'a permis aux hôpitaux que d'engager des aide-soignantes dans les étages, vu la pénurie des infirmiers, et d'appliquer le protocole IFIC (institut de classification des fonctions), lequel supprime les titres et qualités ! Il n'y a aucune aide concrète aux premiers concernés, ou alors dérisoire pour les plus chanceux d'entre eux. Sans geste fort, sans infirmiers revalorisés et mieux reconnus, c'est la pénurie exponentielle d'infirmiers. Et c'est alors tout notre système de santé qui risque de s'écrouler. C'est la qualité des soins qui va directement en pâtir. Et nous tomberons dans la médecine à deux vitesses, avec les meilleurs soins réservés aux riches, dans des cliniques privées, encore seules capables de s'arracher les derniers infirmiers diplômés.

«Une nation ne doit pas être jugée selon la manière dont elle traite ses citoyens les plus éminents, mais ses citoyens les plus faibles» disait Nelson Mandela.

**Extrait de RTBF info**

# Atelier DIY

Ou l'art du faire soi même

Le 29 janvier 2022, 13h30



## Imitation vitraux

Une organisation du Progrès a.s.b.l  
avec le soutien de  
la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Inscription obligatoire!**

[aurelie@acjj.be](mailto:aurelie@acjj.be)

10 personnes maximum/ 6 euros

11 rue Julien Lahaut

6020 Dampremy

